

Que devez-vous savoir suite à une biopsie du sein ?

informations destinées aux patients

BIOPSIE (PONCTION)

Si le radiologue constate une irrégularité dans l'imagerie de l'un de vos seins, il effectuera une biopsie ou une ponction: une piqûre dans la zone en question. Un examen complémentaire au microscope nous permettra de déterminer la nature de la lésion. En fonction du type de lésion, le médecin choisira la méthode de biopsie la mieux adaptée. Cela se fait parfois sous anesthésie locale, selon le type de ponction.

Les **résultats** sont connus après 4 à 5 jours ouvrables. Le médecin référent qui a demandé la mammographie ou l'échographie recevra les résultats.

La biopsie ne présente qu'un **petit risque de complications**. Vous pourriez toutefois ressentir une douleur ou avoir un hématome. Cela disparaît généralement sans traitement. Vous pouvez prendre un médicament antidouleur si nécessaire. L'application de glace sur le point douloureux peut atténuer la gêne.

En cas d'autres symptômes, contactez toujours votre médecin généraliste ou le centre multidisciplinaire du sein de l'UZ Leuven.

DISCUSSION DES RÉSULTATS

Vous n'avez pas encore de rendez-vous après la biopsie ? Il convient alors de prendre **vous-même un rendez-vous pour discuter des résultats**, environ **une semaine après la ponction**. Cela peut se faire avec le médecin référent qui a demandé la mammographie ou l'échographie ou avec un médecin du centre multidisciplinaire du sein. Il est important qu'un médecin vous explique les résultats de l'examen des tissus et de l'examen radiologique. Après un certain temps, vous pouvez également consulter vous-même les résultats sur l'application ou sur le site web de **mynexuzhealth**.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.uzleuven.be/fr/mynexuzhealth ou scannez le code QR.



Prendre rendez-vous au centre multidisciplinaire du sein de l'UZ Leuven

- Au comptoir de réception de la consultation d'oncologie (Groene straat, porte 1, niveau 1) ou par téléphone (tél. 016 34 66 70, joignable entre 8 et 16 heures)
 - Vous pouvez également leur poser des questions sur la planification des consultations et des examens.
- Si vous avez une préférence pour un spécialiste du sein particulier, faites-le savoir. Si vous n'indiquez pas de préférence, la première consultation disponible vous sera proposée.

Qu'apporterez-vous à la consultation ?

- Avant de venir à la consultation, **notez vos questions** afin de pouvoir les passer toutes en revue avec le médecin ou le personnel infirmier spécialisé.
- Dressez une **liste de tous les médicaments que vous prenez** (nom du produit + dose) et indiquez si vous avez besoin ou non d'une prescription.
- Apportez les attestations ou documents devant éventuellement être complétés (p. ex. pour votre employeur).
- Le **code de l'examen** et les examens déjà effectués dans un autre centre (si disponibles). Il est préférable de remettre ce code au comptoir de réception de la consultation. Cela permettra d'ajouter ces examens à votre dossier.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter votre médecin généraliste ou les collaborateurs de la consultation.

ACCOMPAGNEMENT DU TRAJET AU CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE DU SEIN

Vous avez des questions à poser au personnel infirmier ou au service social du centre multidisciplinaire du sein ? Vous et vos proches pouvez vous adresser aux accompagnants du trajet. Ils peuvent vous aider sur le plan des soins infirmiers et d'un soutien psychosocial.

- Service social : tél. 016 34 29 18 (tous les jours ouvrables de 9 à 16 heures)
- Soins infirmiers : tél. 016 34 29 29 (tous les jours ouvrables de 9 à 16 heures)
- E-mail : trajectbegeleiding.mbc@uzleuven.be

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.uzleuven.be/fr/centre-multidisciplinaire-du-sein-mbc ou scannez le code QR.



Pour les questions d'ordre médical, contactez d'abord votre médecin traitant.